



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPÉTITIONS FÉMININES

PROCES-VERBAL n°01

Date de la réunion : Mercredi 08 Juillet 2026

**Lieu : DFSM – CRJS YERVILLE – rue Notre Dame de Pontmain – 76760
YERVILLE**

Membres présents : Mme Laetitia HANOUET – Mme Nathalie FRIBOULET – Mr
Pierre LECORNU – Mr Harry HECKMANN

Membres excusés : ...

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs sont informés que toutes feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'une utilisation d'une feuille de match papier, c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de rencontre.

Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu l'article 7 des règlements des compétitions du DFSM.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Commissions Féminine sont susceptibles les dit recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 100 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



HOMOLOGATION DES COUPES FEMININES DU DFSM

JOURNEE DU 20 Juin 2026

COUPE U 14 FEMININES à 8

Match n° 55665199 F LA BOUCLE DE SEINE 21 / ROUEN SAPINS FC 21

Non utilisation de la FMI. Une amende de 30€ est infligée à F LA BOUCLE DE SEINE

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée à F LA BOUCLE DE SEINE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

COUPE U 17 FEMININES à 8

Match n° 55664444 AS FAUVILLAISE 21 / FUSC BOIS GUILLAUME 21

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée à AS FAUVILLAISE.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

JOURNEE DU 28 Juin 2026

COUPE SENIORS FEMININES à 8

Match n° 55664443 SC OCTEVILLE SUR MER 1 / US NORMANDE 76 1

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

COUPE SENIORS FEMININES à 11

Match n° 55664442 AS FAUVILLAISE 1 / FC SERQUIGNY NASSANDRES 1

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

ACCESSIONS SENIORS FEMININES A 11

Sous réserves des procédures en cours ou à venir.

Le club FC NEUFCHATEL EN BRAY 1 accède au championnat Féminin de Régionale 3.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



**La Présidente de la
commission**

Mme Laetitia HANOUE

**Le secrétaire de la
commission**

Pierre LECORNU